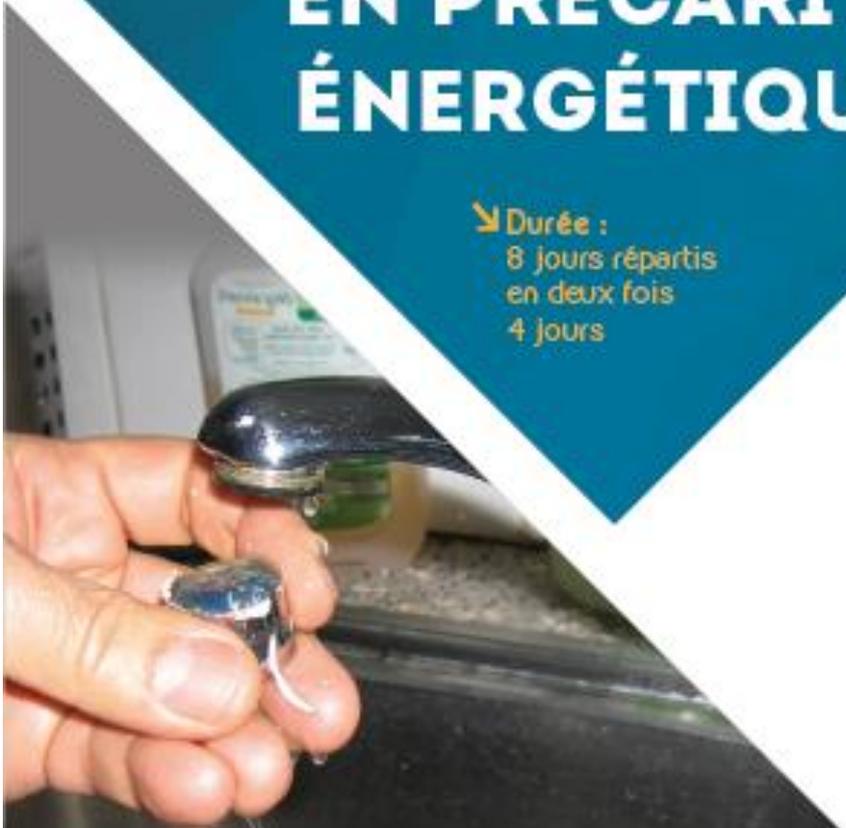


Fiche d'inscription 2^{ème} sem. 2017



Programme de la formation

**RÉALISER
UN DIAGNOSTIC
SOCIO-TECHNIQUE AU
DOMICILE DE MÉNAGES
EN PRÉCARITÉ
ÉNERGÉTIQUE**

↳ Durée :
8 jours répartis
en deux fois
4 jours

inHari
HABITAT - AMENAGEMENT - TERRITOIRES

On estime que **5 millions de ménages** sont confrontés à des dépenses énergétiques trop importantes et présentent donc des risques de **précarité énergétique**. En revanche, la proportion de ceux qui ont connaissance et recours à des dispositifs existants les aidant à sortir de cette situation est bien moindre. Le **repérage des ménages** en situation de précarité énergétique est la première étape pour traiter le problème.

Une analyse comparée de dispositifs de lutte contre la précarité énergétique, rédigée par des sociologues de l'énergie et basée sur l'analyse de plusieurs expérimentations menées dans le monde (Québec, Guyane, Allemagne, France métropolitaine), préconise la réalisation systématique, chaque fois qu'une situation sensible est détectée, d'une visite au domicile du ménage en précarité énergétique.

Cette visite est l'occasion d'établir un **diagnostic sociotechnique léger** visant à améliorer le confort, qualifier la situation du ménage et de son logement pour lui recommander des solutions adaptées à sa situation.

INHARI dispose de la licence pour mettre en place et animer le module de formation « Réaliser un diagnostic sociotechnique au domicile d'un ménage en précarité énergétique » sur les régions Haut-de-France et Normandie.

Ce module, d'une durée totale de 8 jours (2 fois 4 jours), est coordonné nationalement par le CLER. Sa conception a été cofinancée par l'ADEME, la Fondation Macif et Réunica, et coproduit par le Centre académique de formation continue de Nantes, Croix-Rouge Insertion IDEMU, Soleni du groupe Ulisse et l'Institut Régional de Formation Sanitaire et Social de la Croix-Rouge Ile-de-France.

Nous proposons **une nouvelle session au 2^{ème} semestre 2017** à Arras (ou autre ville selon les demandes d'inscription) **du 6 au 9 novembre et du 4 au 7 décembre 2017**

Les horaires sont :

- 1^{ère} journée de chaque partie de session : 9h 30 (accueil à partir de 9h) - 12h30 et 13h30 - 17h00
- autres jours : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h00 (fin à 16h30 les 4^{èmes} jours de chaque partie)

Profil des stagiaires

Les personnes en charge de réaliser des visites au domicile de ménages en précarité énergétique, afin d'y réaliser un diagnostic sociotechnique.

Organismes employeurs : structures professionnelles qui interviennent dans les familles et/ou dans le domaine de la précarité énergétique, collectivités, associations (structure porteuse d'un Espace Info→Energie, régie de quartier...), bailleurs sociaux, tout organisme ayant une entrée sociale dans les domaines de l'habitat et de l'énergie.

Objectifs

Acquérir les compétences nécessaires à la réalisation des activités suivantes :

- organiser son déplacement au domicile du ménage
- évaluer la situation socio-économique du ménage, leur mode de vie et leurs pratiques quotidiennes en échangeant avec les membres de la famille
- réaliser un diagnostic succinct du bâti et exhaustif des installations et équipements (chauffage, eau chaude sanitaire, cuisson, ventilation, fenêtres, points d'eau, électroménager...) et des consommations de fluides en observant, en recueillant des informations auprès du bénéficiaire et en utilisant des appareils de mesure
- apporter des conseils personnalisés aux ménages qui tiennent compte du diagnostic réalisé
- installer des équipements économes pouvant réduire les consommations de chauffage, d'eau, d'électricité et améliorant le confort thermique (lampes basse consommation, mousseurs, joints fenêtres, réflecteurs de chaleur...)
- rendre compte des visites et des installations réalisées auprès de l'équipe, des partenaires et du ménage en rédigeant un bilan de la visite à l'aide d'outils informatiques dédiés pour préparer son orientation vers des interlocuteurs et/ou des dispositifs d'aide.

Moyens pédagogiques

- Débats, exercices de mise en situation et exposés techniques reliés aux contextes professionnels
- Ateliers de travail à partir de situations réelles
- Fourniture et utilisation en exercices et ateliers, de divers outils opérationnels (équipements de mesure, matériels économes en énergie et en eau...) adaptés à l'activité de diagnostic sociotechnique
- Prise d'engagement et test de terrain entre les 2 parties de la session

FICHE D'INSCRIPTION

Merci de compléter 1 fiche par personne à renvoyer à l'adresse figurant au dos

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____

Structure : _____

Adresse de la structure : _____

Tél. : _____ Tél. de la personne inscrite (si différent) : _____

Mail de la personne inscrite : _____@_____

Souhaite participer à la formation suivante (le lieu exact sera précisé avec la confirmation de l'inscription et dans la convention de formation) :

du 6 au 9 novembre et du 4 au 7 décembre 2017

Motivations de la personne inscrite : _____

Objectifs de la structure à la participation à cette formation : _____

Validation de la structure :

Date :

Nom du signataire :

Fonction :

Signature

Validation du stagiaire :

Date :

Signature :

Modalité d'inscription :

Ce stage de 8 jours a un coût global de 1000 € par participant (ce coût s'entend hors frais de déplacement et de repas). Une convention simplifiée de formation sera transmise dès réception de cette fiche d'inscription complétée, et précisera les modalités de règlement.

Cette inscription comprend :

- la participation aux huit jours de session
- la fourniture de documents et d'un logiciel de diagnostic (papier et clé USB)



La fiche d'inscription au dos est à retourner complétée à :



INHARI

Agence Nord – Pas de Calais

3 rue Alexandre Maniez

62750 LOOS EN GOHELLE

Tél : 03.21.37.38.36

Fax : 03.21.37.43.71

Mail : agence.npdc@inhari.fr

Pour tout autre renseignement à propos de cette formation vous pouvez contacter :

- Jean-Marc MARICHEZ
jean-marc.marichez@inhari.fr